

ÉLECTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERL

Bonjour à toutes et tous,

À la suite de la décision du premier ministre Legault de fermer les écoles jusqu'au 1^{er} mai 2020 inclusivement, le comité des élections doit prendre une décision en vue de l'élection des membres du CA prévue le 13 mai 2020.

Pour prendre sa décision, le comité des élections a tenu des échanges via courriel, la semaine du 30 mars 2020. Lors de ces échanges, plusieurs points ont fait l'objet de réflexions, par exemple :

- La procédure de mise en candidature;
- La publicité dans les écoles;
- La campagne électorale;
- Les commentaires de la conseillère responsable du dossier élections.

Considérant la situation exceptionnelle que nous vivons présentement et en se référant aux Statuts et au Règlement sur les élections, le comité des élections prend la décision de **reporter d'une année** l'élection des membres du Conseil d'administration du SERL.

Cette décision repose sur les éléments suivants :

- Nous vivons une situation de FORCE MAJEURE;
- Les membres du présent CA ont été contactés par la présidente pour savoir si, malgré les intentions déjà annoncées, elles et ils accepteraient de poursuivre leur mandat pour une année. Toutes et tous ont accepté;
- Les écoles et les centres étant fermés jusqu'au 1er mai 2020 inclusivement, cela complique certaines opérations du processus électoral, telles que :
 - **L'information** : Il est difficile d'informer les membres adéquatement, car le comité des élections ne possède pas l'autorisation de communiquer avec chacune et chacun des membres via le courriel CS Laval.
 - **La période de mise en candidature** : Le comité croit que faire un changement de procédure en ce temps de distanciation sociale pourrait causer plus de difficultés que nécessaire;

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca